

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 9 mai 2019

L'USP salue l'amélioration de la loi sur la chasse

Après le Conseil des États, c'était hier au tour du Conseil national de traiter de la modification de la loi sur la chasse. L'Union suisse des paysans (USP) salue les améliorations apportées par la Chambre basse. Avec ces ajustements, cette dernière a posé les bases permettant de mieux réguler le loup et le castor et d'éviter d'autres dégâts. La régulation efficace des espèces sauvages causant des dégâts représente une exigence essentielle de l'agriculture suisse. En même temps, les cantons retrouvent des compétences pour ordonner eux-mêmes des mesures régulatrices au-delà d'un certain seuil de dégâts. Pour l'USP, un autre aspect important qu'un dédommagement des dégâts causés par des castors aux chemins et aux améliorations foncières sera dorénavant possible. Le Conseil des États s'était déjà prononcé sur le projet en été. Il voulait que, outre le loup et le castor, le lynx figure désormais parmi les espèces régulées pour parvenir à un effectif raisonnable de l'espèce. Il reste à espérer que la Chambre haute maintiendra cette position lors de l'élimination des divergences.

Renseignements :

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

www.sbv-usp.ch